



33. Les engrais verts : le couteau suisse du maraîcher

Contexte :

Utiliser des engrais verts, outils multifonctions au service de la santé et de la vie du sol...

Objectifs de la formation :

- Identifier les multiples avantages de l'introduction des engrais verts dans les successions de cultures maraîchères
- Choisir les espèces adaptées à son exploitation, les modalités de mise en œuvre et d'organisation
- Mesurer l'impact économique de cette pratique culturale

Public concerné :

Horticulteurs et maraîchers

Prérequis des participants :

Connaissances de la production légumière

Contenu :

- Exposé des bénéfices et contraintes des engrais verts en maraîchage, dans l'Est de la France
- Méthodes pour raisonner l'insertion dans les successions maraîchères (théorie, exemples, exercices pratiques)
- Modalités de mise en œuvre pratique : organisation, outillage, étapes successives
- Méthodes d'évaluation des coûts et retombées économiques de la pratique des engrais verts

Moyens pédagogiques :

Tour de table pour adapter le contenu de la formation aux connaissances actuelles et aux attentes des participants.

Les apports théoriques seront illustrés par des démonstrations et des mises en application pratiques.

Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.

Mode de validation des acquis :

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.

**Intervenant :**

Guillaume DELAUNAY, Chef de projet en maraîchage

Responsable de la formation :

Anne-Sophie ROUX, Formatrice CFPPA

**Durée**14 heures
2 jours consécutifs**Dates**

17 et 18 janvier 2018

**Lieu**

Wintzenheim

	Cotisant VIVEA	Cotisant FAFSEA**	Autres cas
Tarifs 2018	0 € <i>selon condition - places limitées</i>	154 € / jour	154 € / jour

*Cotisant VIVEA : tarif *estimatif* restant à la charge du chef d'exploitation, il dépend des décisions du comité VIVEA.

Cotisant FAFSEA : formation hors guide régional, **votre entreprise doit effectuer une demande individuelle auprès du FAFSEA (sous condition de ressources du FAFSEA).